

REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

24 juin 2022

et qu'elle a été faite le

24 juin 2022

Que le nombre des membres en
exercice est de : 48

Présents : 29

Absents suppléés : 2

Absents excusés : 17

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2022_06_104

Objet :

Approbation du procès-verbal du
Conseil Communautaire du 14
avril 2022 et désignation d'un
secrétaire de séance

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**
EXTRAIT
**Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 30 juin 2022**

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-deux, le 30 juin

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle
des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur Gérome FASSET.

Présents : **Courfontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD
Dampierre : M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET, Mme
Nathalie HONORIO **Fraisans** : M. Sébastien HENGY, Mme Marie-
Anne LONGY, M. Dominique JOLY **Gendrey** : Mme Lydia
LUTHRINGER **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **La Bretenière** :
Mme Isabelle GUILLOT **Louvatange** : M. Gérome FASSET
Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS **Offlanges** : M. Jean-
Claude THABARD **Orchamps** : M. Régis CHOPIN, M. Olivier
DEMANDRE, Mme Lucette NAEGELLEN **Our** : M. Segundo
ALFONSO **Pagny** : M. Michel GANET **Plumont** : M. Christophe
PERRET **Ranchot** : Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT
Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA
Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE **Salans** : M. Philippe
SMAGGHE, M. Yves COINCENOT **Saligney** : M. Gilbert LAVRY
Sermange : M. Michel BENESSIANO **Vitreux** : M. Alain GOMOT

Suppléés : **Rouffange** : Mme Laetitia BORRE FROISSARD
Thervay : M. Alain CHAMPONNOIS

Absents excusés : **Brans** : M. Michael PERES **Dammartin**
Marpain : M. Antony BOURCET **Dampierre** : Mme Laure
VALENTIN, Mme Valérie BENDERITTER **Etrepigny** : M. Laurent
CHENU **Evans** : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET
Fraisans : M. Hubert BACOT, Mme Sophie NIALON **Monteplain** :
M. Luc BEJEAN **Montmirey-le-Château** : M. Martin DAUNE
Mutigney : M. Eric DRUOT **Orchamps** : M. Nicolas JOLY, Mme
Barbara PANOUILLOT **Ougney** : M. Cédric IVANES **Serre les**
Moulières : M. Claude TERON **Taxenne** : M. Ludovic DUVERNOIS

Secrétaire de séance : M. Sébastien HENGY

Procurations de vote :

Mandants : M. François GRESET (EVANS), M. Emmanuel
BARBERET (EVANS), M. Hubert BACOT (FRAISANS), Mme Sophie
NIALON (FRAISANS) M. Martin DAUNE (MONTMIREY LE
CHATEAU), M. Nicolas JOLY (ORCHAMPS), Mme Barbara
PANOUILLOT (ORCHAMPS)

Mandataires : M. Gérome FASSET (LOUVATANGE), M. Segundo
ALFONSO (OUR), M. Sébastien HENGY (FRAISANS), Mme Marie-
Anne LONGY (FRAISANS) M. Eric PERTUS (MONTMIREY LA
VILLE), M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS), Mme Lucette
NAEGELLEN (ORCHAMPS)

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h06 et le
Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 AVRIL 2022 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président de séance :

- ouvre la séance du Conseil Communautaire,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance.

Les délibérations peuvent être consultées à la Communauté de Communes de JURA NORD (1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE).

Le compte-rendu de la séance a fait l'objet d'un envoi électronique à tous les délégués communautaires ainsi qu'à tous les conseillers municipaux comme le prévoit la loi.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- **nomme Monsieur Sébastien HENGY comme secrétaire de séance ;**
- **approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 14 avril 2022.**

Le compte-rendu est joint en annexe.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSENET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

	Compte-rendu succinct	Le Président : M. Gérome FASSET
	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Le Secrétaire de Séance : M. Michel BENESSIANO
Affiché le :	<i>Séance du Jeudi 14 avril 2022</i>	

Personnes excusées/absentes :

- **Fralans** : M. Hubert BACOT, Mme Sophie NIALON
- **Gendrey** : Mme Lydia LUTHRINGER
- **Monteplain** : M. Luc BEJEAN
- **Mutigney** : M. Eric DRUOT
- **Offlanges** : M. Jean-Claude THABARD
- **Orchamps** : Mme Lucette NAEGALLEN
- **Ranchot** : M. Gérard ROBERT
- **Rans** : M. Jean-Louis MORLIER
- **Saligney** : M. Gilbert LAVRY

Le Conseil Communautaire a été convoqué le jeudi 14 avril 2022 à 19h00 aux Forges à Fralsans sous la présidence de M. Gérome FASSET, Président de la Communauté de Communes JURA NORD.

La séance du Conseil Communautaire a débuté à 19h09 et a été levée à 21h18.

Le présent compte-rendu fait référence à l'ordre du jour.

1. AFFAIRES GENERALES

- a. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2022 et désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- nomme Monsieur Michel BENESSIANO comme secrétaire de séance ;
- approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 17 mars 2022.

Voté à l'unanimité



b. Décisions prises par le Président

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

2. RESSOURCES HUMAINES

- a. Création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 10,48h hebdomadaire*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- crée un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 10,48h hebdomadaire ;
- charge Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- modifie le tableau des effectifs ;
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois sont disponibles et inscrits au budget de la Communauté de Communes Jura Nord aux articles et chapitre prévus à cet effet.

Voté à l'unanimité

- b. Suppression d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 19,41h hebdomadaire et création d'un poste dans le cadre d'emploi des agents de maîtrises territoriaux à temps non-complet à raison de 19,41h hebdomadaire : suite à la promotion interne 2022*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur la création d'un poste dans le cadre d'emploi des agents de maîtrises territoriaux à temps non-complet à raison de 19,41h hebdomadaire ;
- supprime, en conséquence le poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 19,41h hebdomadaire ;
- modifie en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

Voté à l'unanimité

- c. Suppression d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 12,00h hebdomadaire*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

13

- supprime le poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 12,00h hebdomadaire ;
- modifie en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

Voté à l'unanimité

- d. *Suppression d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 16,49h hebdomadaire et création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps non-complet à raison de 21,69h hebdomadaire*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur la création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animations à temps non-complet à raison de 21,69h hebdomadaire ;
- supprime, en conséquence le poste dans le cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animations à temps non-complet à raison de 16,49h hebdomadaire ;
- modifie en conséquence le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Jura Nord ;

Voté à l'unanimité

- e. *Validation du tableau des effectifs*

Monsieur le Vice-Président, Monsieur Sébastien HENGY, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Sébastien HENGY, Vice-Président, présente le tableau des effectifs à l'assemblée. Le Président explique l'augmentation de 3,4 ETP qui est dû au recrutement du chargé de mission développement économique et tourisme et au service enfance jeunesse.

Monsieur Philippe SMAGGHE (SALANS), s'interroge sur les 3 postes administratifs en cours de recrutement ? Le Président explique que ce n'est pas des créations de postes, mais juste des remplacements de personnes qui ont quitté la Communauté de Communes Jura Nord et pour le poste de responsable assainissement, celui-ci a été créé l'année dernière mais il est très compliqué de recruter.

Monsieur Philippe SMAGGHE (SALANS) demande si avec autant de personnes au sein de la collectivité, il n'est pas nécessaire d'avoir un DGS ? Le Président répond que oui la question se pose.

Monsieur Philippe SMAGGHE (SALANS) explique que les élus ne peuvent pas tout faire et un DGS permettrait de savoir comment « tourne la maison ». Le Président répond que la question se pose, en effet cela pourrait permettre aussi aux responsables, de pouvoir se reposer sur le DGS.

Madame Isabelle GUILLOT (LA BRETENIERE) s'interroge sur le poste de secrétaire polyvalente ? Le Président répond que la question sera abordée au prochain Conseil car il y a des communes qui en ont besoin et d'autre non, donc il faudrait discuter avec toutes les communes afin de connaître les besoins de chacune.

A l'unanimité (1 abstention), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :



- APPROUVE le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Voté à l'unanimité

3. FINANCES

a. Compte de gestion 2021 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Principal dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité

03901
SOC DOLE

12000 - CC JURA NORD

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

Ex-1
Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 266 092,51	7 718 728,21	13 034 823,80
Titres de recettes émis (b)	3 052 299,01	7 457 357,54	10 509 717,55
BALANCEMENT de l'exercice (c)	29 000,00	197 950,57	227 558,57
Recettes autres (d = b + c)	3 023 299,01	7 259 487,57	10 282 547,58
DÉPENSES			
Annulations budgétaires totales (e)	5 266 092,59	7 718 728,21	13 034 823,80
Mandats émis (f)	1 721 051,67	6 837 534,59	8 578 536,66
Annulations de mandats (g)	141,00	264 139,55	264 290,55
Dépenses autres (h = f - g)	1 720 910,67	6 591 315,44	8 312 296,11
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (d - h) Excédent (a - d) Déficit	1 301 865,24	668 011,53	1 969 877,17

03901
SOC DOLE

12000 - CC JURA NORD

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

Dot B-2
Exercice 2021

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT DE RÉGULATION PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	+1 299 236,00		8 201 061,37		2 714,35
Fonctionnement	1 379 596,34	973 211,84	668 011,53		1 014 613,15
TOTAL I	86 296,37	973 211,84	1 969 877,17		1 027 227,50
II - Budgets des services à caractère administratif					
03900-CC JURA NORD-ZAC LES PIR					
Investissement	133 051,00		-279 101,34		-146 050,34
Fonctionnement	96,37		83 091,00		83 187,37
Sous-Total	133 147,37		-196 010,34		-62 862,97
TOTAL II	133 147,37		-196 010,34		-62 862,97
III - Budgets des services à caractère industriel					
03900-CC JURA NORD-ZAC LES PIR					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
TOTAL III					
TOTAL	219 443,74	973 211,84	1 773 866,83		964 364,53

15

helios

12000 - CC JURA NORD

Etat N-2
Février 2021

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2020)	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
Fonctionnement	1 242,54	1 200,00	-42,54		
Subs-Total	42,51	1 200,00	1 157,49		
43000-CC Jura Nord ASSAINISSEMENT					
Investissement	673 841,41		964 730,39		1 638 571,80
Fonctionnement	219 438,84		194 345,04		413 783,88
Subs-Total	893 280,25		1 159 075,43		2 051 355,68
43100-CC JURA NORD-OM					
Investissement					179 428,13
Fonctionnement	139 678,75		19 749,44		159 428,19
Subs-Total	139 678,75		19 749,44		159 428,19
TOTAL III	1 651 981,54	1 200,00	1 180 092,51		3 230 784,07
TOTAL I + II + III	1 265 916,55	974 518,84	2 954 248,06		3 245 664,97

b. Compte de gestion 2021 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Assainissement » dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

helios

43000 - CC Jura Nord ASSAINISSEMENT

30-1
Exercice 2021

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RÉCITTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 343 284,36	1 258 052,84	5 601 337,20
Taxes de secours et aides (b)	1 563 290,00	1 131 876,78	2 695 166,78
Réductions de taxes (c)		90 940,01	90 940,01
Recettes nettes (d = a - b + c)	1 563 290,00	1 040 936,77	2 604 226,77
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 343 284,36	1 211 333,05	5 554 617,41
Montants annulés (f)	398 640,30	1 048 824,47	1 447 464,77
Annulations de mandats (g)		202 230,74	202 230,74
Dépenses nettes (h = e - f + g)	398 640,30	846 278,73	1 244 919,03
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	964 730,39	194 345,04	1 159 075,43
(h - d) Déficit			

Helios

01901
SOC DOLF

01901
Exercice 2021

0900 - CC Jura Nord ASSAINISSEMENT

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2020)	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT (EXERCICE 2021)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OC INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère budgétaire					
et commercial					
CC Jura Nord ASSAINISSEMENT					
Investissement	673 804,41		964 730,59		1 638 535,00
Fonctionnement	218 456,84		946 345,84		412 802,68
Sous-TOTAL	892 261,25		1 911 076,43		2 051 337,68
TOTAL III	892 261,25		1 911 076,43		2 051 337,68
TOTAL I + II + III	892 261,25		1 911 076,43		2 051 337,68

Voté à l'unanimité

c. Compte de gestion 2021 – BUDGET ANNEXE « OM »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Ordures ménagères » dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Helios

01901
SOC DOLF

01901
Exercice 2021

49100 - CC JURA NORD-OM

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		1 099 678,75	1 099 678,75
Titres de recettes émis (b)		973 043,20	973 043,20
RALLONGES DE TIRES (c)		14 408,46	14 408,46
Recettes nettes (d = b + c)		987 451,66	987 451,66
DÉPENSES			
Annulations budgétaires totales (e)		966 200,00	966 200,00
Mandats émis (f)		1 186 044,20	1 186 044,20
Annulations de mandats (g)		247 238,90	247 238,90
Dépenses nettes (h = f - g)		938 805,30	938 805,30
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		19 746,44	19 746,44
(h - d) Déficit			

17

027031
SCC DOLA



Annexe II-3
Exercice 2021

49100 - CC JURA NORD-OM

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2020)	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT (EXERCICE 2021)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère industriel					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CC JURA NORD-OM					
Investissement					
Fonctionnement	159 678,75		59 249,64		179 428,19
Sous-Total	159 678,75		59 249,64		179 428,19
TOTAL III	159 678,75		59 249,64		179 428,19
TOTAL I + II + III	159 678,75		59 249,64		179 428,19

Vote à l'unanimité

d. Compte de gestion 2021 – BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

027031
SCC DOLA



Annexe II-3
Exercice 2021

49200 - CC JURA NORD-ZAC LES PERRIERES
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Provisions budgétaires totales (a)	1 067 015,62	954 899,62	2 021 915,24
Titres de recettes totales (b)	466 925,00	650 686,20	1 117 611,20
Régularisations de crédits (c)		83 350,90	83 350,90
Ramonts nettes (d = b + c)	466 925,00	734 037,10	1 200 962,10
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 067 015,62	954 899,62	2 021 915,24
Mandats émis (f)	746 026,30	483 864,40	1 229 890,70
Annulations de mandats (g)			
Dépenses totales (h = f + g)	746 026,30	483 864,40	1 229 890,70
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Crédits		250 172,70	250 172,70
(h - d) Débits	279 090,30		279 090,30

18

07931
SGC DOLE



0213
Dot 14-3
Exercice 2021

47200 - CC JURA NORD-ZAC LES PERRIERES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2020)	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT (EXERCICE 2021)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT DE RÉGULATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATIONS D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CC JURA NORD-ZAC LES PERRIERES					
Investissement	133 025,00		-279 101,50		-146 076,50
Fonctionnement	90,02		83 490,81		83 580,83
Service Total	133 115,02		-195 610,69		-62 045,00
TOTAL II	133 115,02		-195 610,69		-62 443,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	133 115,02		-195 610,69		-62 443,00

Voté à l'unanimité

e. Compte de gestion 2021 – BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques » dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

07931
SGC DOLE



0213
Dot 14-3
Exercice 2021

12400 - CCJN-PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RÉCETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	101 200,00	22 242,56	123 442,56
Tires de recouvrements (b)	1 200,00	58,06	1 258,06
Modifications de tirages (c)		42,56	42,56
Revenus autres (d = b + c)	1 200,00	100,62	1 300,62
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	101 200,00	2 100,00	103 300,00
Mandats émis (f)		58,06	58,06
Annulations de mandats (g)		58,00	58,00
Dépenses autres (h = f + g)		116,06	116,06
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(i = h) Excédent	1 200,00	42,56	1 242,56
(j = i) Déficit			

079611
SGC DOLA



Del 11-3
Exercice 2021

47200 - CC JURA NORD-ZAC LES PERRIERES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (1 2020)	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CC JURA NORD-ZAC LES PERRIERES					
Investissement	113 073,00		-179 181,30		-146 028,50
Fonctionnement	90,62		83 490,84		83 581,50
Sub-Total	113 163,62		-195 690,46		-62 447,00
TOTAL II	113 163,62		-195 690,46		-62 447,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	113 163,62		-195 690,46		-62 447,00

Voté à l'unanimité

e. Compte de gestion 2021 – BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques » dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

079611
SGC DOLA



B-1
Exercice 2021

12400 - CCJN-PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RÉCETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	101 200,00	21 242,50	122 442,50
Titres de recettes émis (b)	1 200,00	50,00	1 250,00
Réductions de titres (c)		42,50	42,50
Recettes nettes (d = a - c)	1 200,00	11,50	1 211,50
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	101 200,00	9 100,00	110 300,00
Mandats émis (f)		21,00	21,00
Autorisations de mandats (g)		21,00	21,00
Dépenses nettes (h = e - g)		21,00	21,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 200,00	42,50	1 197,44
(h - d) Déficit			

Helios

12400 - CCIN-PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Date P-2
Exercice 2021

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CCIN-PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES					
Investissement	-1 200,00		1 200,00		
Fonctionnement	1 242,56	1 200,00	-42,56		
Soins-Total	42,56	1 200,00	1 157,44		
TOTAL III	42,56	1 200,00	1 157,44		
TOTAL I + II + III	42,56	1 200,00	1 157,44		

Voté à l'unanimité

f. Compte administratif 2021 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Régis CHOPIN, Vice-Président, fait voter l'assemblée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2021 du Budget Principal, lequel peut se résumer de la manière ci-après.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

> BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

FONCTIONNEMENT	DEPENSES			RECETTES	
	Désignation	Réalisé 2021	Reporté 2022	Désignation	Réalisé 2021
011-Charges à caractère général	1 297 097,55 €	0,00 €	70-Produits des services	1 210 128,65 €	0,00 €
012-Charges de personnel	4 123 387,37 €	0,00 €	73-Impôts et taxes	4 191 292,00 €	0,00 €
14-Atténuations de produits	242 869,00 €	0,00 €	74-Dotations Participations	1 698 320,41 €	0,00 €
64-Autres charges de gestion courante	667 704,70 €	0,00 €	75-Autres produits de gestion courante	22 122,58 €	0,00 €
66-Charges financières	73 920,07 €	0,00 €	76-Produits financiers		0,00 €
67-Charges exceptionnelles	17 384,40 €	0,00 €	77-Produits exceptionnels	10 116,04 €	0,00 €
042-Opérations d'ordre	187 022,29 €	0,00 €	013-Atténuations de charges	68 263,29 €	0,00 €
TOTAL I	6 597 525,41 €	0,00 €	TOTAL II	7 259 407,37 €	0,00 €

RÉSULTAT RÉALISÉ 2021
REPRISE RÉSULTAT EXERCICE PRÉCÉDENT 2020
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2021

668 011,90 €

496 091,22 €

1 074 613,15 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES			
	Désignation	Réalisé 2021	Reporté 2022	Désignation	Réalisé 2021	Reporté 2022
0401 Opérations :				30 - Dotations, fonds divers et réserves	1 104 417,00 €	831 673,00 €
13 - Subventions d'investissement		1 143,00 €				
14 - Subventions de fonctionnement		342 291,91 €				
15 - Investissements corporels		100 992,87 €	127 890,88 €	13 - Subventions d'investissement	641 408,61 €	812 300,81 €
16 - Subventions d'équipement versées		248 284,93 €	47 207,35 €	16 - Emprunts et dettes financières	520 900,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles		209 903,58 €	92 316,70 €			
22 - Immobilisations incorporelles		55 211,92 €	1 240,00 €	22 - Immobilisations et titres		
26 - Participations et créances rattachées		0,00 €				
27 - Autres immobilisations financières		0,00 €		21 - Autres immobilisations financières		
151200 - Etude Ouvrage CER TEPV		0,00 €	41 420,00 €	458200 - Etude Ouvrage CER TEPV	11 670,00 €	41 420,00 €
0402 Opérations :						
040 - PIAIN EXT - PIAIN EXTENSION						
0401 - POLE ELINE - POLE HEUNELLE OGNESY		101 040,55 €	0,00 €			
0402 - POLE ELINE - POLE HEUNELLE VALLEE OGNON		2 328,96 €	1 164,90 €			
0403 - E De Month - Espace d'eau		21 087,91 €	0,00 €			
0404 - GARE RANCHOT II - GARE RANCHOT IER ETAGE		0,00 €	13 818,03 €			
0405 - GYM - GYMNASIUM RESTRUCTURATION		0,00 €	3 141,13 €			
0406 - PERANCH - POLE EDUCATIF RANCHOT		367,00 €	734,00 €			
0407 - GENDAMP - GENDAMPERIE DAMPERRE		4 895,00 €	6 720,00 €			
0408 Opérations Forde		59 141,34 €	0,00 €	040 Opérations Forde	167 022,39 €	
0409 Opérations Forde		568 215,58 €	0,00 €	041 Opérations Forde	648 215,58 €	
TOTAL		1 759 894,67 €	277 477,47 €	TOTAL	3 022 739,51 €	485 433,81 €

SOLDE D'EXECUTION 2021 : 1 201 863,24 €
 REVERSE SOLDE D'EXECUTION 2021 : -1 209 130,80 €
 SOLDE DES RESTES A REALISER 2021 : 207 725,94 €
 BESOIN/EXCÉDENT DE FINANCEMENT 2021 : 500 470,39 €

Vote à l'unanimité

g. Compte administratif 2021 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Régis CHOPIN, Vice-Président, fait voter l'assemblée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2021 du Budget Annexe « Assainissement », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

> BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						
EXPLOITATION	DEPENSES		RECETTES			
	Désignation	Réalisé 2021	Reporté 2022	Désignation	Réalisé 2021	Reporté 2022
011 - Charges à caractère général		391 907,42 €		70 - Vente et prestations de services	945 644,37 €	
012 - Charges de personnel		118 906,71 €		74 - Subvention d'exploitation	3 044,45 €	
014 - Atténuations de produits		29 483,00 €		75 - Autres produits de gestion courante	2 941,41 €	
65 - Autres charges de gestion courante		0,00 €		76 - Produits financiers	4 109,59 €	
66 - Charges financières		71 318,15 €		77 - Produits exceptionnels		
67 - Charges exceptionnelles		6 910,44 €				
042 Opérations d'ordre		227 903,31 €	0,00 €	042 Opérations d'ordre	60 175,44 €	0,00 €
TOTAL I		846 505,73 €	0,00 €	TOTAL II	1 040 934,77 €	0,00 €

RESULTAT REALISE 2021 (Total I - Total II) : 294 243,04 €
 REPRIS RESULTAT 2020 : 218 458,84 €
 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2021 : 412 803,88 €

i. Compte administratif 2021 – BUDGET ANNEXE « OM »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Régis CHOPIN, Vice-Président, fait voter l'assemblée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte administratif 2021 du Budget Annexe « Ordures ménagères », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

➤ **MCD05Z ORDURES MENAGERES**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES					
DÉSIGNATION	DÉPENSES		RECETTES		
	Réel 2021	Report 2022	Dérogation	Réel 2021	
011 - Charges à caractère général	194 411,51 €	0,00 €	30 - Ventes pub, prestations de services		915 920,61 €
012 - Charges de personnel	33 289,22 €	0,00 €	34 - Subvention d'équipement		
02 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €			
04 - Charges financières		0,00 €	37 - Produits enregistrés		2 434,01 €
05 - Charges exceptionnelles	31 111,58 €	0,00 €			
040 - Pensions d'ordre		0,00 €	38 - Opérations d'ordre		
041 - Pensions d'ordre		0,00 €			
TOTAL I	258 812,31 €	0,00 €	TOTAL II	918 354,62 €	0,00 €

RÉSULTAT RÉEL 2021 (Total I - Total II) **39 742,44 €**
 REPORT RÉSULTAT 2020 **159 478,75 €**
 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2021 **179 426,39 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPÉRATIONS					
DÉSIGNATION	DÉPENSES		RECETTES		
	Réel 2021	Report 2022	Dérogation	Réel 2021	
34 - Travaux et autres opérations			11 - Subvention d'équipement		
35 - Travaux d'entretien			14 - Report		
36 - Travaux d'entretien courant			20 - Immobilisations matérielles		
37 - Travaux d'entretien courant			21 - Immobilisations incorporelles		
38 - Travaux d'entretien courant			22 - Immobilisations en cours		
39 - Entretien et réparations			23 - Immobilisations en cours		
40 - Opérations d'ordre			40 - Opérations d'ordre		
41 - Opérations d'ordre					
TOTAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL	0,00 €	0,00 €

BOLDS D'EXÉCUTION 2021 **0,00 €**
 REPORT BOLDS D'EXÉCUTION 2020 **0,00 €**
 BOLDS DES RENTES A BUDGET 2021 **0,00 €**
 BESOIN/EXCÉDENT DE FINANCEMENT 2021 **0,00 €**

Vote à l'unanimité

j. Compte administratif 2021 – BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Régis CHOPIN, Vice-Président, fait voter l'assemblée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte administratif 2021 du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

➤ BUDGET FONCTIONNEL FORTOYVILLIQUOIS

	SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2021	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2021	Reporté 2022
EXPLOITATION						
011 - Charges à caractère général	84 84 €	0 00 €		70 - Versements p.c. prestations de services		
012 - Charges de personnel		0 00 €		74 - Subventions d'équipement	15 50 €	
014 - Charges financières		0 00 €		77 - Subsidés énergétiques		
015 - Charges exceptionnelles		0 00 €				
016 - Opérations d'école		0 00 €		82 - Opérations d'ordre		
017 - Opérations d'ordre		0 00 €		84 - Opérations d'ordre	15 50 €	0 00 €
TOTAL I	84 84 €	0 00 €	TOTAL II			

RÉSULTAT RÉALISÉ 2021 (Total I - Total II)
 REPRISE RÉSULTAT 2021
 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2021

-42,90 €
 41,90 €
 0,00 €

	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2021	Reporté 2021	Désignation	Réalisé 2021	Reporté 2022
INVESTISSEMENT						
14 - Travaux et autres opérations				13 - Subventions d'investissement		
16 - Travaux d'entretien				14 - Exploitation		
17 - Travaux d'entretien exceptionnels				20 - Immobilisations incorp.		
21 - Travaux d'entretien exceptionnels				21 - Immobilisations corp.		
22 - Travaux d'entretien exceptionnels				22 - Immobilisations non class.	1 200,00 €	
27 - Autres immobilisations financières				30 - Frais et dépenses		
013 - Opérations d'ordre				80 - Opérations d'ordre		
014 - Opérations d'ordre				84 - Opérations d'ordre		
TOTAL	0 00 €	0 00 €	TOTAL	1 200,00 €	0 00 €	

SOLDE D'EXECUTION 2021
 REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2021
 SOLDE DES REVENUS A REALISER 2021
 DEMANDE D'ACCÈS DE FINANCEMENT 2021

1 200,00 €
 -1 200,00 €
 0,00 €
 0,00 €

Voté à l'unanimité

k. Affectation des résultats 2021 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 du Budget Principal comme suit :

➤ BUDGET PRINCIPAL

Résultat CA 2021	
Fonctionnement :	1 074 613,15 €
Investissement :	2 714,55 €
Solde des RAR / INV :	357 755,84 €
Proposition Inscription / BP 2022	
INVESTISSEMENT : 001R	2 714,55 €
FONCTIONNEMENT : 002R	1 074 613,15 €

1 077 327,70 €

Voté à l'unanimité

l. Affectation des résultats 2021 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 du Budget Annexe « Assainissement » comme suit

➤ **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Résultat CA 2021		
Fonctionnement :	412 803.88 €	2 051 355.88 €
Investissement :	1 638 552.00 €	
Solde des RAR / INV :	22 296.44 €	
Proposition Inscription / BP 2022 ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
INVESTISSEMENT : 001R	1 638 552.00 €	
INVESTISSEMENT : 1068R	- €	
FONCTIONNEMENT : 002R	412 803.88 €	

Un montant de 32 424,53 € sera retransféré au budget SPANC

Voté à l'unanimité

m. Affectation des résultats 2021 - BUDGET ANNEXE « OM »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 du Budget Annexe « Ordures ménagères » comme suit :

➤ **BUDGET ORDURES MENAGERES**

Résultat CA 2021		
Fonctionnement :	179 428.19 €	179 428.19 €
Investissement :	0.00 €	
Solde des RAR / INV :	0.00 €	
Proposition Inscription / BP 2022		
FONCTIONNEMENT : 002R	179 428.19 €	

Voté à l'unanimité

n. Affectation des résultats 2021 - BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » comme suit :

➤ **BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE (rectif)**

Résultat CA 2021		
Fonctionnement :	83 581.50 €	-62 445.00 €
Investissement :	-146 026.50 €	
Solde des RAR / INV :	0.00 €	
Proposition Inscription / BP 2022		
INVESTISSEMENT : 001D	146 026.50 €	
INVESTISSEMENT : 1068R	83 581.50 €	
FONCTIONNEMENT : 002R	0.00 €	

Voté à l'unanimité

o. **Affectation des résultats 2021 - BUDGET ANNEXE « Panneaux Photovoltaïques »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques » comme suit :

➤ **BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

Résultat CA 2021		
Fonctionnement :	0.00 €	0.00 €
Investissement :	0.00 €	
Solde des RAR / INV :	0.00 €	
Proposition Inscription / BP 2022		
INVESTISSEMENT : 001D	0.00 €	
INVESTISSEMENT : 1068R	0.00 €	
FONCTIONNEMENT : 002R	0.00 €	

Voté à l'unanimité

p. **Autorisation de Programme et Crédits de paiement (AP/CP) concernant l'opération « Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif sur la commune d'Ougney »**

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Il est proposé de voter l'AP/CP suivante :

AP 2021-ass7 /Opération budgétaire n°19			
Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif sur la commune d'Ougney			
Dépenses HT			
Montant AP HT au 01/01/2022	CP 2022	CP 2023	CP 2024
945 139.64 €	53 539.64 €	517 800.00 €	373 800.00 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

- approuve la mise en place de la procédure d'AP/CP dans le cadre de l'opération « Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif sur la commune d'Ougney » ;
- décide de l'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement indiqués dans le tableau ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

Voté à l'unanimité

- q. *Modification n° 3 de la délibération d'autorisation de programme / crédit de paiement (AP/CP) : Raccordement des effluents de Fraisans/Salans sur la STEP à Ranchot*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Michel GANET (PAGNEY) demande si les travaux vont durer jusqu'en 2024 ? Le Président répond que oui et Monsieur Michel GANET demande si on va payer l'entreprise jusqu'à 2024. Monsieur Régis CHOPIN, Vice-Président, répond que le contrôle de chantier peut être jusqu'à 3 mois après la fin des travaux.

Il est proposé de modifier l'AP/CP comme suit :

AP 2019 - ass1 / Opération budgétaire n°12				
Raccordement effluents Fraisans/Ranchot				
<i>Dépenses HT</i>				
Modificatif au 01/01/2022				
Montant AP HT au 01/01/2022	réalisé HT au 31/12/2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
4 395 259.73 €	92 207.06 €	1 783 201.34 €	1 585 448.75 €	934 402.58 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2022 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

- r. *Modification n° 1 de la délibération d'autorisation de Programme / Crédit de paiement (AP/CP) : Création d'une gendarmerie à Dampierre*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Il est proposé de modifier l'AP/CP comme suit :

APCP Modificatif n°1					
AP 2021-02 / Opération budgétaire n°36					
Construction d'une Gendarmerie à Dampierre					
Dépenses					
Montant prev au 01/01/2022	Montant réalisé au 31/12/2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
3 982 363.45 €	4 800.00 €	286 470.00 €	1 195 600.00 €	1 781 700.00 €	713 793.45 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal 2022 ;

Voté à l'unanimité

- s. Modification n° 1 de la délibération d'autorisation de Programme / Crédit de paiement (AP/CP) : Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif (réseau et station de traitement) sur la commune d'Orchamps »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Il est proposé de modifier l'AP/CP comme suit :

AP 2021-ass2 / Opération budgétaire n°14			
Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif sur la commune d'Orchamps »			
Dépenses HT			
Montant AP HT au 01/01/2022	réalisé HT au 31/12/2021	CP 2022	CP 2023
2 534 575.24 €	55 604.95 €	1 960 528.06 €	518 442.23 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2022 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

- t. *Modification n° 1 de la délibération d'autorisation de Programme / Crédit de paiement (AP/CP) : Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif (réseau et station de traitement) sur la commune de Vitreux »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Il est proposé de modifier l'AP/CP comme suit :

AP 2021-ass3 /Opération budgétaire n°16		
Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif sur la commune de Vitreux »		
Dépenses HT		
Montant AP HT au 01/01/2022	réalisé HT au 31/12/2021	CP 2022
1 182 394.20 €	19 633.00 €	1 162 761.20 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2022 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

- u. *Modification n° 1 de la délibération d'autorisation de Programme / Crédit de paiement (AP/CP) : Travaux de réhabilitation de la collecte des eaux usées en rive droite du Doubs (5 communes) du système d'assainissement sur la commune de Ranchot »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Il est proposé de modifier l'AP/CP comme suit :

AP 2021-ass4 /Opération budgétaire n°20				
Travaux de réhabilitation de la collecte des eaux usées en rive droite du Doubs (5 communes) du système d'assainissement sur la commune de Ranchot				
Dépenses HT				
Montant AP HT au 01/01/2022	réalisé HT au 31/12/2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
940 609.60 €	54 371.99 €	76 237.61 €	10 000.00 €	800 000.00 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;

- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2022 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

- v. Modification n° 1 de la délibération d'autorisation de Programme / Crédit de paiement (AP/CP) : Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune de Pagny »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Michel GANET (PAGNEY) demande si le chiffre de 2021 correspond à des études. Monsieur Régis CHOPIN, Vice-Président, répond que tant que les études ne sont pas terminées les chiffres peuvent encore évoluer.

Il est proposé de modifier l'AP/CP comme suit :

AP 2021- ass5 /Opération budgétaire n°18			
Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune de Pagny			
Dépenses HT			
Montant AP HT au 01/01/2022	réalisé HT au 31/12/2021	CP 2022	CP 2023
444 458.70 €	90 250.00 €	74 208.70 €	280 000.00 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2022 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

- w. Modification n° 1 de la délibération d'autorisation de Programme / Crédit de paiement (AP/CP) : GEMAPI – LA VEZE

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Il est proposé de modifier l'AP/CP comme suit :

APCP Modificatif n°1								
AP 2021-03 /Opération budgétaire n°37								
GEMAPI - LA VEZE								
Dépenses								
Montant prev au 01/01/2022	Montant réalisé au 31/12/2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
785 983.78 €	5 657.78 €	15 926.00 €	77 850.00 €	74 200.00 €	289 250.00 €	78 700.00 €	85 000.00 €	63 400.00 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Principal 2022 ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

- x. *Autorisation de Programme et Crédits de paiement (AP/CP) concernant l'opération « Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur les communes de Montmirey-la-Ville et de Montmirey-le-Château »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Régis CHOPIN, Vice-Président, explique qu'il n'y a pas forcément d'augmentation de tarifs mais un prestataire a alerté sur ce sujet, mais au préalable, il faut avoir toutes les autorisations de routes et après la CCJN abordera la question au prestataire sur le maintien des prix.

Il est proposé de voter l'AP/CP suivante :

AP 2021- ass6 /Opération budgétaire n°19		
Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur les communes de Montmirey la ville et de Montmirey le Château		
<i>Dépenses HT</i>		
Montant AP HT au 01/01/2022	CP 2022	CP 2023
480 372.97 €	80 372.97 €	400 000.00 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

- approuve la mise en place de la procédure d'AP/CP dans le cadre de l'opération « Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur les communes de Montmirey-la-Ville et de Montmirey-le-Château » ;
- décide de l'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement indiqués dans le tableau ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

Voté à l'unanimité

- y. *Vote des taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour l'exercice 2022*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, fixe les taux des taxes locales au titre de l'exercice 2022 comme suit :

RESSOURCES FISCALES	Produit fiscal de référence 2021	Taux de référence 2021	Proportion de variation	Taux de référence 2022	Mont d'imposition prévisionnels 2022	Produits 2022 attendus
Foncier bâti	1 081 769 €	11,80%	0%	11,80%	9 638 000	1 129 583 €
Foncier non bâti	168 666 €	23,00%	0%	23,00%	775 400	174 509 €
Produit fiscal Foncier	1 250 435 €					1 304 092 €

RESSOURCES FISCALES	Produit fiscal de référence 2021	Taux de référence 2021	Proportion de variation	Taux de référence 2022	Mont d'imposition prévisionnels 2022	Produits 2022 attendus
CFU	456 184 €	29,34%		29,34%	1 612 000	474 537 €
TOTAL	1 706 619 €					1 778 629 €

Voté à l'unanimité

z. Fixation du produit de la taxe GEMAPI de l'exercice 2022

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Ludovic DUVERNOIS (TAXENNE) demande si la taxe GEMAPI apparaîtra sur la feuille d'impôt, si c'est le cas, il faudra prévoir un point avec les habitants car ils risquent de se plaindre. Le Président est d'accord pour que des points d'informations aient lieu.

Le Président précise que s'il y a le moindre souci, il ne faut pas hésiter à demander au SMAMBVO qu'il puisse constater le problème afin de se protéger.

Monsieur Michel GANET (PAGNEY) demande si cette taxe GEMAPI sera votée tous les ans ? Le Président répond que oui.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- fixe le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2022 comme suit :

TAXE GEMAPI		
DEPENSES BP2022	FONCTIONNEMENT	77 616,00 €
	INVESTISSEMENT	24 134,00 €
	TOTAL DEPENSES	101 750,00 €
RECETTES BP2022	FONCTIONNEMENT	378,00 €
	INVESTISSEMENT	378,00 €
	TOTAL RECETTES	756,00 €
PRODUIT ATTENDU TAXE GEMAPI 2022		101 372,00 €

- charge le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux ;
- précise que le produit de la taxe GEMAPI sera inscrit au budget principal de la Communauté de Communes Jura Nord, au chapitre 73, article 7346 ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Voté à l'unanimité

aa. Attributions des subventions aux associations et organismes divers pour l'année 2022

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Un élu demande si une subvention a été prévue pour l'Association Chez Antoine et Martin ? Monsieur Cédric NOUET, Responsable culture et associations, explique que l'on vient seulement de recevoir le dossier de demande de subvention, une deuxième commission est prévue à la rentrée pour les dossiers tardifs.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- décide d'attribuer les différentes subventions aux associations et organismes ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à verser les sommes allouées à chaque association et organisme selon les conditions ;
- donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier et engager toutes les démarches administratives nécessaires au bon déroulement du dossier ;
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget principal 2022 de la Communauté de Communes Jura Nord.

Voté à l'unanimité

bb. Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses risquant d'être compromises sur le Budget Annexe « Ordures ménagères »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE de constituer une provision pour créances douteuses pour la somme de 102 300 € pour l'exercice 2022 dont le détail est le suivant :**

PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES BP2022

Base de calcul	Année de référence	Montant	Taux de dépréciation	Montant provision
restes à recouvrer au 04/02/2022	2017	1 128.27 €	100%	1 100.00 €
restes à recouvrer au 04/02/2022	2018	5 570.22 €	100%	5 600.00 €
restes à recouvrer au 04/02/2022	2019	32 984.01 €	100%	33 000.00 €
restes à recouvrer au 04/02/2022	2020	51 348.70 €	50%	25 700.00 €
restes à recouvrer au 04/02/2022	2021	150 835.89 €	15%	22 600.00 €
Budget	2022	950 000.00 €	1.5%	14 300.00 €
Total				102 300.00 €

- **DÉCIDE d'inscrire au Budget Annexe « Ordures ménagères » de l'exercice 2022 les crédits nécessaires à la comptabilisation de cette provision.**

Voté à l'unanimité

cc. Adoption du Budget Principal de l'exercice 2022

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Philippe SMAGGHE (SALANS) demande l'explication en ce qui concerne la maintenance SIDE ? Madame Nathalie DA COSTA, Responsable des finances, explique que c'est un montant qui n'a pas été rattaché en 2021. Madame Barbara PANOUILLOT (ORCHAMPS) demande à quoi correspond le montant d'augmentation du CIA ? Monsieur Sébastien HENGY, Vice-président, explique que cette mesure avait été décidée en fin d'année 2021. Madame Nathalie DA COSTA, Responsable des finances, explique que les logiciels ne sont plus acquis. Maintenant, l'achat concerne un droit d'accès. Monsieur Philippe SMAGGHE (SALANS) demande si ce montant apparaîtra tous les ans et demande quels sont les logiciels concernés ? Madame Nathalie DA COSTA répond que les logiciels sont Gestions Patrimoine, Berger Levrault ! Monsieur Philippe SMAGGHE (SALANS) précise qu'on les avait déjà et Madame Nathalie DA COSTA répond que oui mais qu'il s'agit d'une nouvelle réglementation.

A la majorité (1 CONTRE / 1 ABSTENTION), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget principal de l'exercice 2022 comme ci-après.

> BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES				
DÉPENSES	DÉPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2022	Désignation	BP 2022
011 - Charges à caractère général	1 518 216,00 €	002 - Rémunération report (excédent ou déficit)	1 074 613,13 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 454 841,00 €	013 - Atténuations de charges	100 000,00 €	
014 - Amortissements de jouissance	399 869,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 693,00 €	
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 579,41 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 247 430,00 €	
023 - Virement à la section d'amortissement	1 073 394,71 €	73 - Intérêts et taxes	4 395 333,00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	225 560,00 €	74 - Dotations, subventions et participations	1 603 250,00 €	
63 - Autres charges de gestion courante	741 071,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	23 930,00 €	
65 - Charges financières	70 677,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €	
67 - Charges exceptionnelles	8 200,00 €	77 - Produits exceptionnels	12 009,00 €	
TOTAL	8 567 348,15 €	TOTAL	8 567 348,15 €	

SECTION D'ÉQUIPEMENT - CHAPITRES ET OPÉRATIONS					
DÉPENSES	DÉPENSES		RECETTES		
	Désignation	BP 2022	BP 2021	Désignation	BP 2022
001 - Bâtiments (construction de la section d'équipement report)				001 - Bâtiments (construction de la section d'équipement report)	2 714 55,6
020 - Dépenses imprévues (équipement)	7 000,00 €			022 - Virement de la section de fonctionnement	1 873 204,71 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 893,00 €			024 - Produits de concours	0,00 €
041 - Opérations prévisionnelles	300 000,00 €			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	228 340,00 €
13 - Subventions d'équipement	64 878,90 €			041 - Opérations prévisionnelles	348 000,00 €
15 - Equipements et biens matériels	841 912,00 €			06 - Dotations, fonds divers et réserves	138 275,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	162 250,00 €	127 990,66 €		15 - Subventions d'équipement	131 873,46 €
204 - Subventions d'équipement venant de	39 210,00 €	43 203,31 €		16 - Emprunts et dettes assimilées	229 393,00 €
21 - Immobilisations corporelles	3 903 130,00 €	3 014 70,4		22 - Immobilisations en cours	200,00 €
23 - Immobilisations en cours	157 300,00 €	1 686,00 €			
24 - Participations et créances rattachées à des participations					
41306 - Étude thermique CEE TRFCV		41 428,00 €	452136 - Étude thermique CEE TRFCV	0,00 €	41 428,00 €
Opérations :					
Op29 BOLE REUNISSE GONDREY	164 264,43 €	0,00 €			
Op30 BOLE REUNISSE VALER OGNON	1 000,00 €	1 104,00 €			
Op31 E De Malm - Epave dans	0,00 €	0,00 €			
Op32 Cure Ranchot	0,00 €	13 838,47 €			
Op33 Outils embarquement	0,00 €	2 141,33 €			
Op34 Pae infra ca station	0,00 €	0,00 €			
Op36 Ombrière Dardagne	279 750,00 €	934,00 €			
Op37 OSMAR LA VÈZE	13 928,91 €	2 720,00 €			
TOTAL	2 981 209,10 €	327 471,47 €	TOTAL	2 849 281,34 €	445 433,21 €

TOTAL BP 2022 (-RAR 2021)

3 035 043,74 €

TOTAL BP 2022 (-RAR 2021)

3 035 043,74 €

Vote à la majorité

dd. Adoption du Budget Annexe « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » de l'exercice 2022

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A la majorité (1 CONTRE), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Assainissement Collectif » de l'exercice 2022 comme ci-après.



► BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				
EXPLOITATION	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2022	Désignation BP 2022	
	011 - Charges à caractère général	53 310,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	412 803,31 €
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	49 044,00 €	011 - Atténuations de charges	0,00 €
	014 - Atténuations de produits	41 400,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 192,46 €
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	15 793,75 €	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	549 165,00 €
	023 - Virements à la section d'investissement	519 051,94 €	74 - Subventions d'exploitation	0,00 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	226 739,06 €	75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	3 000,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
	66 - Charges financières	69 308,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
	67 - Charges exceptionnelles	47 414,53 €		
	TOTAL	1 627 151,34 €	TOTAL	1 027 151,34 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES		
	Désignation	BP 2022	RAR 2021	Désignation	
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 631 552,88 €
	020 - Dépenses imprévues (investissement)	15 000,00 €		021 - Virements de la section de fonctionnement	519 051,94 €
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 182,41 €		04 - Produits de recettes	0,00 €
	041 - Opérations patrimoniales			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	226 739,06 €
	13 - Subventions d'investissement			041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
	14 - Equipement et autres immobilisations	257 692,00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
	20 - Immobilisations corporelles	3 046,00 €		11 - Subventions d'investissement	2 840 336,00 €
	204 - Subventions d'équipement versées			16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
	21 - Immobilisations incorporelles	20 000,00 €	135 54,00 €	17 - Immobilisations en cours	0,00 €
	23 - Immobilisations en cours	100 000,00 €	2 121,04 €		
	op12 Raccordement Fosses Sep Deep Evallot	1 702 931,01 €	82 214,24 €		
	op13 Extension Sep Centre	0,00 €	1 921,01 €		
	op14 Extension Sep Champs	1 814 214,00 €	100 294,00 €		
	op15 Réseaux eau Village	14 000,00 €	20 319,04 €		
	op16 Système eau Village	1 129 601,00 €	33 161,20 €		
	op17 Système eau Louvange	10 000,00 €	501 782,38 €		
	op18 Réseaux eau Village	4 100,00 €	90 208,30 €		
	op19 Réseaux Municipaux de Châteaux et le Village	10 000,00 €	70 172,97 €		
	op20 Eclairage Public Avenue Desjardins Fosse Bachelot	4 000,00 €	72 232,64 €		
	TOTAL	2 247 813,46 €	960 295,24 €	TOTAL	5 224 719,02 €

TOTAL BP 2022 (= RAR 2021)

0 227 296,19 €

TOTAL BP 2022 (= RAR 2021)

0 225 294,10 €

Vote à la majorité

ee. Adoption du Budget Annexe « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF » de l'exercice 2022

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » de l'exercice 2022 comme ci-après.

► BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				
EXPLOITATION	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2022	Désignation BP 2022	
	011 - Charges à caractère général	30 700,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00 €
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	64 216,00 €	011 - Atténuations de charges	0,00 €
	014 - Atténuations de produits	0,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 503,03 €
	022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	418,53 €	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	0,00 €
	023 - Virements à la section d'investissement	0,00 €	74 - Subventions d'exploitation	0,00 €
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	370,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	76 - Produits financiers	22 424,53 €
	66 - Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
	67 - Charges exceptionnelles	0,00 €		
	TOTAL	95 924,53 €	TOTAL	95 924,53 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
Dépense	DEPENSES		Recevoir	RECETTES	
	BP 2022	BAR 2022		BP 2022	BAR 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	
020 - Dépenses imputées (au rattaché)	0.00 €		021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €		024 - Produits de cessions	0.00 €	
041 - Opérations patrimoniales	0.00 €		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	350.00 €	
11 - Subventions d'équipement	0.00 €		041 - Opérations patrimoniales	0.00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €		10 - Excédents, fonds d'érosion et réserves	0.00 €	
26 - Immobilisations incorporelles	0.00 €		13 - Subventions d'équipement	0.00 €	
264 - Immobilisations incorporelles	0.00 €		16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	
21 - Immobilisations corporelles	350.00 €		21 - Immobilisations en cours	0.00 €	
214 - Immobilisations corporelles	350.00 €				
23 - Participations et créances rattachées à des participations	0.00 €	0.00 €			
TOTAL	350.00 €	0.00 €	TOTAL	350.00 €	0.00 €
TOTAL BP 2022 (+BAR 2022)		350.00 €	TOTAL BP 2022 (+BAR 2022)		350.00 €

Voté à l'unanimité

ff. Adoption du Budget Annexe « ORDURES MENAGERES » de l'exercice 2022

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Ordures Ménagères » de l'exercice 2022 comme ci-après.

> BUDGET ORDURES MENAGERES

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES					
Dépense	DEPENSES		Recevoir	RECETTES	
	BP 2022	BAR 2022		BP 2022	BAR 2022
011 - Charges à caractère général	016 200.00 €		001 - Ventes "propre" de services, marchandises	010 000.00 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	16 000.00 €				
03 - Autres charges de gestion courante	10 000.00 €				
05 - Charges financières	1 000.00 €				
07 - Charges exceptionnelles	13 000.00 €				
08 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	310 310.00 €				
022 - Dépenses imputées (au rattaché)	0.00 €	0.00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	170 428.19 €	
TOTAL	3 081 728.19 €		TOTAL	1 179 428.19 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
Dépense	DEPENSES		Recevoir	RECETTES	
	BP 2022	BAR 2022		BP 2022	BAR 2022
10 - Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €	201 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €
21 - Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	240 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €
			20 - Dotations, fonds d'érosion et réserves	0.00 €	0.00 €
			11 - Subventions d'équipement	0.00 €	0.00 €
TOTAL	0.00 €	0.00 €	TOTAL	0.00 €	0.00 €
TOTAL BP 2022 (+BAR 2022)		0.00 €	TOTAL BP 2022 (+BAR 2022)		0.00 €

Voté à l'unanimité

gg. Adoption du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » de l'exercice 2022

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » de l'exercice 2022 comme ci-après.

> BUDGET ZAC LES PERRIÈRES A DAMPIERRE (rectif)

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				
EXPLOITATION	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2022	Désignation	BP 2022
	011 - Charges à caractère général	1 273,00 €	02 - Ventes prod ^{tes} de services marchands	61 720,00 €
	06 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
	02 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	146 624,50 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	146 624,50 €
	043 - Opérations d'ordre inférieure section fonctionnement		043 - Opérations d'ordre inférieure section fonctionnement	
	023 - Virement à la section d'investissement	256 981,61 €		
	052 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		001 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €
	TOTAL	404 283,11 €	TOTAL	404 283,11 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	BP 2022	RAR 2021	Désignation	BP 2022	RAR 2021
	16 - Emprunts et dettes assimilées		0,00 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
	20 - Immobilisations incorporelles			021 - Virement de la section de fonctionnement	256 981,61 €	
	21 - Immobilisations corporelles			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	146 624,50 €	
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	146 624,50 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	61 591,50 €	
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	404 283,61 €	0,00 €	13 - Subventions d'équipement		
	TOTAL	404 283,61 €	0,00 €	TOTAL	404 283,61 €	0,00 €

TOTAL BP 2022 (=RAR 2021)

404 283,61 €

TOTAL BP 2022 (=RAR 2021)

404 283,61 €

Voté à l'unanimité

hh. Adoption du Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques » de l'exercice 2022

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » de l'exercice 2022 comme ci-après.

> BUDGET ZAC LES PERRIÈRES A DAMPIERRE (rectif)

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				
EXPLOITATION	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2022	Désignation	BP 2022
	011 - Charges à caractère général	1 273,00 €	02 - Ventes prod ^{tes} de services marchands	61 720,00 €
	06 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
	02 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	146 624,50 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	146 624,50 €
	043 - Opérations d'ordre inférieure section fonctionnement		043 - Opérations d'ordre inférieure section fonctionnement	
	023 - Virement à la section d'investissement	256 981,61 €		
	052 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		001 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €
	TOTAL	404 283,11 €	TOTAL	404 283,11 €

TOTAL BP 2022 (=RAR 2021)

404 283,61 €

TOTAL BP 2022 (=RAR 2021)

404 283,61 €

Voté à l'unanimité

ii. Convention entre la Communauté de Communes Jura Nord et l'Agence de Développement et de promotion du Nord-Jura pour l'année 2022

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Le Président précise que l'on va leur demander de venir faire une présentation sur leur bilan d'activité.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention avec l'Agence de Développement et de promotion du Nord Jura (MISSION LOCALE) pour l'année 2022 ;

37

- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires pour le bon fonctionnement de ce dossier.

Voté à l'unanimité

Jj. Convention pluriannuelle d'objectifs entre la Communauté de Communes Jura Nord et l'Ecole de Musique et de danse Associative Jura Nord

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs entre la Communauté de Communes Jura Nord et l'EMAJN ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires pour le bon fonctionnement de ce dossier.

Voté à l'unanimité

kk. Admissions en non-valeur/Créances éteintes – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Il va falloir prévoir une provision pour les créances qui ne sont pas respectées.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'admettre les créances éteintes ci-dessus pour un montant de cent quarante-huit euros et soixante-cinq centimes (148,65 €).

Voté à l'unanimité

ll. Admissions en non-valeur/Créances éteintes – BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'admettre les créances éteintes ci-dessus pour un montant de cent vingt et un euros et huit centimes (121,08 €).

Voté à l'unanimité

4. GEMAPI

a. Appel à projets ABC 2020 - Convention « Atlas biodiversité » - Modification de la délibération n° DCC2020_12_192

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

	CLE C 50% surface/ 50% population	CLE C
CAP Val de Saône	22.5%	3 716.78 €
Jura Nord	16.8%	2 775.19 €
Val de Gray	60.7%	10 027.03 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur cette modification de montant de reste à charge.

Voté à l'unanimité

5. ASSAINISSEMENT

a. Adoption du règlement de service de l'assainissement collectif

Monsieur Régis CHOPIN, 1^{er} Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Le Président invite toutes les communes à avoir ce document en mairie pour que les riverains puissent le consulter. Dans ce document, on y a toutes les informations nécessaires concernant l'assainissement collectif.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le règlement de service de l'assainissement collectif.

Ce règlement de service de l'assainissement collectif sera applicable dès le vote et se substituera à celui existant qui sera abrogé.

Voté à l'unanimité

b. Convention de droit de passage avec un privé relative aux travaux d'assainissement sur la commune d'Orchamps

Le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur la convention de droit de passage avec un privé dans le cadre des travaux d'assainissement sur la commune d'Orchamps ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.

Voté à l'unanimité

c. Travaux d'assainissement sur la commune de Louvatange : acquisition de la parcelle n° 177 appartenant à la commune de Louvatange à l'euro symbolique et signature de l'acte

Monsieur Régis CHOPIN, 1^{er} Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- décide d'acquiescer la parcelle n° 177 à l'Euro Symbolique à la Communauté de Communes Jura Nord d'une surface de 24 a 14c a pour la construction d'une station d'épuration ;
- décide de classer cette parcelle n° 177 dans le domaine public de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- précise que les frais notariés sont à la charge de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- précise que la commune de Louvatange s'engage à prendre en charge les frais de bornage si nécessaire et à viabiliser la parcelle avant la cession à l'Euro Symbolique à la Communauté de Communes Jura Nord ;
- autorise Monsieur le Président à procéder aux formalités administratives nécessaires et à signer l'acte notarié et tout acte afférent à ce dossier ;
- dit que les crédits au titre de cette acquisition sont inscrits au budget.

Voté à l'unanimité

- d. Convention de mandat avec la commune de Ranchot relative à la réalisation de l'opération « Aménagement et sécurisation du chemin de la carrière » sur le fondement des dispositions de l'article 2422-12 du Code de la commande publique

Le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Régis CHOPIN, Vice-Président, explique que l'idée de faire une convention afin de pouvoir gagner du temps en attendant le transfert de compétences pour gagner du temps.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur la mise en place d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage ;
- DESIGNER la Communauté de Communes Jura Nord comme maîtrise d'ouvrage unique ;
- APPROUVE la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage unique dans le cadre de cette opération ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et tout acte afférent à ce dossier ;
- DIT que les dépenses et recettes correspondantes seront inscrites au budget annexe « Assainissement Collectif ».

Voté à l'unanimité

6. ECONOMIE / TOURISME

- a. Convention de partenariat 2020-2024 pour améliorer l'accueil du public en Forêt de Chaux

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Bruno TSCHANTRE, explique que la seule question est celle de l'entretien ?

Le Président explique que les échanges avec l'ONF ont été un peu long, on ne peut pas tout financer concernant la forêt de Chaux.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, :

- APPROUVE la convention de partenariat 2022-2026 pour améliorer l'accueil du public en forêt de Chaux ainsi que les 6 fiches « action » qui lui sont jointes ;

- **APPROUVE** les termes de ladite convention et desdites fiches « action » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Voté à l'unanimité

7. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- a. *Convention de mise à disposition de structures modulaires au profit de la brigade de gendarmerie d'Orchamps*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Le Président propose un loyer de 200 € par mois pour la location des structures modulaires.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur la convention avec la Région de gendarmerie de Bourgogne Franche-Comté ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.

Voté à l'unanimité

8. ENFANCE JEUNESSE

- a. *Convention d'habilitation Informatique « structure » concernant la mise en ligne sur le site monenfant.fr de données relatives aux établissements et services référencés sur le site*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Madame Delphine BARBERET précise qu'il s'agit d'un portail permettant aux parents de voir les places disponibles en crèche.

Le Président précise que Vendredi 15 avril a lieu la commission dérogations scolaires.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur la convention d'habilitation Informatique « structure » concernant la mise en ligne sur le site monenfant.fr ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.

Voté à l'unanimité

9. QUESTIONS DIVERSES

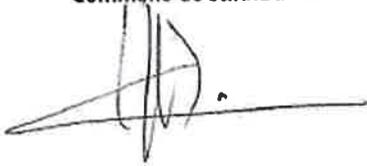
Monsieur Michel GANET demande quand aura lieu la CDPNAF, Monsieur Bruno TSCHANTRE

41

répond que pour l'instant on ne se sait pas, Monsieur Michel GANET précise qu'il y a un riverain de Pagny qui souhaiterait leur écrire et Monsieur Bruno TSCHANTRE répond qu'il peut le faire. Le Président précise que la réunion publique PLUI, c'est très bien passée.

Séance levée à 21h18.

M. Michel BENESSIONO
Commune de SERMANGE



Le Président,
Gérome FASSETNET

